



Paris, le 2 mai 2012

COMMUNIQUE DE PRESSE

3^e étude F/I/E/ (France Industrie et Emploi)
sur l'évolution de l'emploi en 2011

Une reprise de l'emploi qui se confirme mais des restructurations qui impactent l'emploi dans les services

Pour la troisième année consécutive, F/I/E/, cabinet en ressources humaines et en marketing des territoires, présente son étude sur les créations et les destructions d'emplois intervenues en 2011 dans l'industrie et les services. L'embellie de la situation de l'emploi constatée en 2010 se confirme, même si on observe un léger ralentissement du nombre d'emplois créés. Fait nouveau cependant, les restructurations dans les activités de services ont progressé par rapport à 2010, ces dernières compensent plus difficilement les destructions d'emploi de l'industrie. Les collectivités territoriales doivent développer leur rôle moteur dans l'attractivité des territoires.

Une reprise de l'emploi qui se confirme...

L'année 2011 est dans la lignée de 2010. Avec 1 405 projets créateurs d'emplois contre 844 projets destructeurs d'emploi, le solde net de la création d'emplois est positif de 15 700 emplois, mais inférieur à 2010 (25 000). **La reprise de l'emploi se confirme, notamment avec une évolution légèrement favorable du nombre de projets destructeurs d'emplois (-11% par rapport à 2010) ainsi que du nombre d'emplois supprimés (-4%).**

On observe la poursuite d'une dynamique dans certaines filières industrielles comme l'aéronautique et l'énergie (l'éolien) et une diminution des plans sociaux en particulier au sein de grands groupes.

...mais qui reste fragile

Malgré un solde net d'emplois créés positif, **le nombre de projets créateurs d'emplois chute de 15%** (1 405 contre 1 660 en 2010) et pèse négativement sur le nombre d'emplois créés (50 200 contre 61 500 en 2010, soit -18% par rapport à 2010).

Les signes de cette fragilité :

- Une légère diminution de la taille moyenne des projets créateurs d'emplois (35 contre 37 en 2010)
- Une baisse du nombre d'emplois créés dans les services (-26%) et l'industrie (-10%)
- Des restructurations qui affectent également les activités de services (+5,3% par rapport à 2010) : banques, TIC, relation clientèle, transport...
- Une forte diminution des projets étrangers créateurs d'emplois : 120 projets recensés contre 250 en 2010 contribuant à la création de 7 000 emplois (- 2 000 emplois par rapport à 2010).
- Une part encore très élevée des fermetures de sites (58% des projets destructeurs d'emplois), représentant ainsi une menace majeure pour l'économie locale.

Malgré un recul des plans sociaux au sein de grands groupes, l'année 2011 a vu s'opérer la liquidation judiciaire des sociétés Comareg et Hebdoprint (Paru Vendu) du Groupe Hersant Média, à l'origine de la destruction de 1 650 emplois, des salariés licenciés sans indemnités supra-conventionnelles.

Le cas de Comareg – Hebdoprint souligne le décalage qui subsiste aujourd'hui, entre la perception qu'a le grand public des plans sociaux et leur réalité. **Il existe une France à deux vitesses** avec :

- d'une part les grands groupes qui licencient et proposent des primes de départ à leurs salariés
- d'autre part, les licenciements sans indemnités issus des PME ou de liquidations judiciaires, qui représentent l'essentiel des destructions d'emplois.

Les plans sociaux dont on parle le plus ne sont pas les plus préjudiciables pour les salariés.

L'emploi dans les services affecté par des restructurations

Avec la création de 25 000 emplois, le secteur des services reste le plus créateur d'emplois en 2011, principalement dans les services à la personne, les emplois médicaux et paramédicaux (1/4 des emplois créés en 2011). Les projets créateurs d'emploi comptent, en moyenne, 33 salariés et sont ainsi moins pourvoyeurs d'emplois que ceux de l'industrie (44 salariés en moyenne).

On observe **un fort ralentissement du dynamisme des services** puisque le nombre d'emplois créés recule de **26%**. **Epargnées jusqu'ici, les activités de service font l'objet de restructurations** (+5,3% par rapport à 2010) et compensent plus difficilement les destructions d'emplois de l'industrie. Les banques, les TIC, les media, la relation client sont des exemples de secteurs touchés par ces restructurations. Cette tendance pourrait s'aggraver en 2012.

Des disparités entre les territoires

L'année 2011 marque un renforcement des disparités entre les territoires. On observe une aggravation de la situation de l'emploi dans les départements de taille moyenne, dont l'économie repose traditionnellement sur **un tissu de PME-PMI sous-traitantes directement impactés par d'importantes restructurations privées, en particulier dans les régions de l'Est.** Ce sont les départements ayant une métropole dynamique (Lille, Paris, Toulouse, Nantes,...) et adossés à des secteurs d'activités structurants qui ont créé le plus d'emplois en 2011.

Le Nord est le premier département créateur d'emplois privés grâce au dynamisme des filières automobile, services à la personne et ferroviaire. Mais c'est également **le 2^e départements le plus destructeur d'emplois.**

Paris et la Haute-Garonne demeurent des territoires dynamiques, en particulier dans les secteurs à haute valeur ajoutée, créant ainsi des emplois qualifiés dans les technologies de l'information ou encore l'aéronautique.

L'impact de la crise dans le temps, n'est pas homogène selon les caractéristiques socio-économiques des territoires. Ainsi, malgré de fortes destructions d'emplois opérés dans la chimie en 2010, la Seine-Maritime et les Pyrénées-Atlantiques ont réussi à achever leurs restructurations. A l'inverse, **les destructions dans le travail des métaux**, plus importantes qu'en 2010, voient des départements spécialisés dans ce secteur comme : l'Indre-et-Loire, les Vosges et l'Aube détruire des emplois. La région Centre, quant à elle, continue de subir d'importantes pertes, notamment au sein des PME de sous-traitance industrielle (automobile, industrie pharmaceutique...).

Les investissements étrangers en recul

La grande majorité des projets créateurs d'emplois sont toujours le fait d'entreprises françaises (91%, soit 3 points de plus qu'en 2010). Dans un contexte de ralentissement de la croissance mondiale, on observe une **forte diminution du nombre de nouveaux projets étrangers en France** (- 49%).

Malgré cette baisse, la France reste attractive pour les capitaux étranger, la qualité de la main d'œuvre, l'offre de formation, le niveau de recherche étant reconnus pas les entreprises étrangères. Ces qualités séduisent principalement des sociétés :

- européennes, et notamment l'Allemagne qui représente plus d'1/4 des projets étrangers en France)
- nord-américaines, les Etats-Unis sont le 1^{er} payer investisseur en France et ont contribué à la création de nombreux emplois (Mars, Lydall,...), majoritairement dans l'industrie manufacturière.

A noter, **une présence chinoise en progression**, malgré des investissements faibles. Un fait étonnant si l'on considère la présence importante des investissements chinois chez nos voisins les Allemands (la Chine est le 1^{er} investisseur étranger en Allemagne).

Concernant la destruction d'emplois, on observe un recul de la part des entreprises à capitaux étrangers qui ont supprimé des emploi en France (18% contre 29%), **un emploi supprimé sur cinq reste le fait d'une société étrangère.**

Des collectivités territoriales détentrices d'un rôle clef

Malgré une baisse de 5 points par rapport à 2010, le taux de création de sites demeure élevé (57%) et confirme la nécessité pour les territoires de disposer d'une offre territoriale attractive et différenciée afin d'accueillir de nouvelles entreprises et de favoriser le renouvellement de son tissu économique.

La progression de la part des extensions de site (43% contre 38% en 2010) démontre l'importance pour les collectivités territoriales de bien connaître les entreprises locales ainsi que leurs besoins prospectifs (Gestion Prévisionnelle de l'Emploi et des Compétences Territoriale) de façon à les ancrer durablement sur le territoire.

Des collectivités locales sont donc détentrices d'un rôle clé en matière de création et destruction d'emploi. Elles doivent :

- Identifier en amont les projets de restructurations des grands groupes ;
- Constituer une offre territoriale attractive (immobilier d'entreprise, formation, innovation, parcours professionnels, infrastructures de communication, haut débit...) afin de maintenir les entreprises locales et en accueillir de nouvelles.

Plus globalement, l'intervention publique en matière de création et destruction d'emplois doit être simplifiée, clarifiée et mieux coordonnée pour être plus efficace.

Méthodologie

Sur la base d'une veille continue du cabinet, les investigations de F//E/ ont pour objectif d'établir une cartographie des créations et destructions d'emplois, en cours ou programmées d'ici à 3 ans en France Métropolitaine.

La période de recueil des projets de créations ou destructions d'emplois s'étale sur l'année 2011 dans l'industrie et les services (emplois privés), secteurs qui structurent le développement économique des territoires.

Seules les entreprises de plus de 10 salariés de l'industrie et des services (hors administration publique, commerce, hébergement et restauration, arts et spectacles, tout comme les TPE et auto-entrepreneurs) et les emplois en contrats à durée indéterminée ou déterminée (hors intérim et emploi saisonnier) ont été retenus dans ce bilan.

A propos de F//E/

Le groupe France Industrie et Emploi est un cabinet de conseil en ressources humaines et en marketing des territoires qui se décline en quatre pôles d'activités :

F//E/ Stratégie Sociale

F//E/ Communication

F//E/ Gestion des risques

F//E/ Revitalisation

F//E/ intervient auprès de grands groupes dans la définition et la conduite de leur «stratégie sociale» et auprès des décideurs publics qui ont en charge le développement économique des territoires.

<http://www.groupe-fie.com/>

Contacts presse

Agence Albera Conseil

01 48 24 04 50

Patricia Chapelotte / Julie Marie

pchapelotte@alberaconseil.fr / jmarie@alberaconseil.fr